

Urbanisme

Pas de référendum sur le plafond d'endettement

La droite veveysanne entendait soumettre la mesure à la votation populaire. Elle y renonce, faute de forces vives

Les argentiers de la Ville de Vevey peuvent dormir tranquille, l'UDC et le PLR renoncera finalement à lancer le référendum pour combattre la décision d'augmenter de manière substantielle le plafond d'endettement de la Commune. Actuellement de 200 millions de francs (qui correspond environ à la dette de Vevey), cette autorisation de dépenser pourra atteindre 275 millions. Soit une augmentation de 37,5%.

Le Conseil communal dans ses composantes de gauche et d'une partie du centre a validé cette demande municipale. Le 17 juin, le Conseil d'Etat, après une analyse financière de la Ville de Vevey, a autorisé cette hausse du plafond d'endettement. Qui serait en grande partie consacrée à la dé-

pense majeure qui attend Vevey ces prochaines années: la construction du futur Collège de Gilamont, dont l'enveloppe est dévisée à plus de 65 millions.

Furibarde, la droite en appelait au peuple avant donc d'y renoncer. «Ce n'est pas un problème de conviction qui a mené à ce renoncement. Mais c'est l'été, et beaucoup de nos militants sont en vacances. Nous n'avons pas les forces vives pour pouvoir récolter les signatures», regrette le PLR Patrick Bertschy. Conseiller communal UDC, Bastien Schobinger partage l'analyse: «L'été est la pire des saisons pour tenter de lancer un référendum. De plus, nous devons déjà mettre beaucoup de forces sur les prochaines élections fédérales.»

Néanmoins, l'UDC, le PLR mais encore le PDC pourraient contester en partie les modalités du projet de construction du Collège de Gilamont, qui sera débattu et voté par le Conseil communal le 3 septembre prochain. **Christophe Boillat**



La Grand'Place sera aménagée sur la partie supérieure de la parcelle. Où, à l'aval, la clinique sera étendue. CHANTAL DERVEY

Clarens aura sa Grand'Place rêvée depuis plus d'un siècle

La Ville demande 275 000 francs pour élaborer le projet, au coût estimé à 3,2 millions. Il verra le jour en 2017 après 10 mois de travaux

Claude Béda

«Clarens, le plus grand des villages de la Commune de Montreux avec ses 10 000 habitants, aura enfin son poumon vert», lance Christian Neukomm, municipal de l'Urbanisme. C'est la dernière ligne droite: la Municipalité de Montreux demande 275 000 francs pour l'élaboration du projet d'exécution de la Grand'Place à Clarens. Qui ne date pas d'hier: en 1914, alors que Clarens était encore sous la juridiction de la Municipalité du Châtelard, un concours d'idées avait été lancé pour un plan d'aménagement de cette place, qui consacrait la configuration du village en îlots. Mais il n'a jamais pu se réaliser selon ce concept. Puis le terrain a passé en mains privées et l'est resté jusqu'ici. Les discussions menées récemment avec le propriétaire de la clinique située en aval de la Grand'Place ont permis de trouver un modus vivendi. Celui-ci permet au médecin propriétaire

d'étendre la clinique, après avoir cédé l'usage de la partie supérieure du terrain à la Commune. Cela afin qu'elle y réalise la Grand'Place, dont le permis de construire est aujourd'hui délivré et exécutoire.

L'espace prendra l'allure d'un lieu de rencontre au milieu du quartier de Clarens-centre, servant tant au délassement, aux jeux, qu'à la tenue de manifestations publiques. Ses contours devaient s'articuler en trois sections: une partie de verdure, une plus minérale et une partie fonctionnelle. Là, un édicule sera érigé, abritant les commodités. Ses avant-toits végétalisés pourraient accueillir une glycine. Il est

aussi prévu de planter des cèdres et des hêtres rouges de 5 à 7 mètres. «Cette conception devrait subsister», commente Patrick Aubert, directeur d'Empreinte Végétale, société chargée de l'avant-projet. Des gradins herbeux prendront place au nord-est et à l'ouest de la Grand'Place. Laquelle sera aussi agrémentée de jets d'eau. «Il s'agit d'un espace multi-usage qui vise à améliorer la qualité de vie des Clarensols, rappelle Christian Neukomm. Nous souhaitons que les gens se l'approprient, qu'ils viennent avec leur matériel. Nous ne voulons pas pérenniser des activités systématiques.» Ce projet découle aussi de la démarche participative

Quelques dates

1914 Concours d'idées «pour l'établissement d'un plan d'aménagement du quartier des Communs de Clarens». A l'heure des résultats, le jury attribue le prix aux architectes M. Polak et G. Piollenc pour la place qu'ils imaginent et ses abords. Le projet ne verra jamais le jour.
2009 Ateliers participatifs de CLARENSEMBLE, d'où resurgit l'idée de la création d'une Grand'Place.
2010 Esquisse de la Grand'Place, sur la base des vœux de la

population de Clarens.
2011 Enquête d'implantation.
2013-2014 Adaptation du projet prévu suite à la volonté d'extension de la Clinique Amida, propriétaire du terrain.
Septembre 2014 Mise à l'enquête. Elle ne suscitait aucune opposition.
Juin 2015 La Ville demande 275 000 francs pour l'élaboration du projet d'exécution.
Octobre 2016 Début des travaux.
Juillet 2017 Fin de l'ouvrage.

La Veyre Les ponts sur l'A9 en travaux

Les ponts situés au-dessus de l'autoroute A9 à l'échangeur de La Veyre seront en travaux dès ce lundi pour une durée de six semaines, jusqu'au 21 août vraisemblablement. Il s'agit d'enlever les joints de chaussée. Afin de réduire l'impact du chantier sur le trafic et de garantir la sécurité des usagers et des ouvriers, des déviations seront mises en place selon l'avancement des travaux. La circulation se fera alors en bidirectionnel sur la chaussée opposée. Informations (Office fédéral des routes): 058 461 87 16. **C.B.**

Refonte au Glacier



GLACIER 3000

La société Glacier 3000 qui gère le domaine skiable du glacier des Diablerets s'offre une identité visuelle toute fraîche: trois pics montagneux stylisés, dans des tons blancs et bleus, «pour mieux refléter le produit Glacier 3000», indique l'entreprise. Le logo se décline dans cinq variantes, montrant ces sommets sous différentes perspectives afin «d'attirer l'attention sur la diversité de l'univers alpin». Le site www.glacier3000.ch a également été refondu pour l'occasion. **D.G.**

Chablais Orages de grêle impressionnants

Vendredi, le Chablais a été le théâtre de plusieurs épisodes de grêle, notamment du côté de Troistorrens, Monthey et Collombey (VS). Pour l'heure, si les dégâts n'ont pas encore pu être estimés, plusieurs vignes, rons et autres cultivateurs de la région ont fait état de feuilles arrachées et de fruits abîmés. Quoi qu'il en soit, le spectacle était assez impressionnant. Plusieurs internautes chablaisiens se sont d'ailleurs empressés d'inonder les réseaux sociaux de photos et de vidéos du phénomène météorologique. **F.GN**

Saint-Légier Utiliser l'eau avec parcimonie

La Municipalité de Saint-Légier demande aux habitants de la commune d'utiliser l'eau avec parcimonie. Car l'eau distribuée aux villageois provient d'une source naturelle captée aux Pléiades. Une eau de qualité non traitée chimiquement, et donc rare. Dès lors, l'arrosage extérieur est banni. Les nettoyeurs extérieurs ainsi que des véhicules sont interdits. Tout comme le remplissage ou le renouvellement de l'eau des piscines. La levée de l'interdiction sera indiquée sur la page d'accueil du site www.eauxdes-pléiades.ch. **C.B.**

Villeneuve Fête internationale de sauvetage



1



2



3

1. René Germann et Andréa Goelz, de l'Amicale du terre-neuve Bassin lémanique, avec Hugo, Apache, Gina et Abby.
2. Arthur, Clara et Laurence Favre.
3. Premier rang: Sacha Boudry, Mohamed Morchide, Raphaël Lebouc, Nicolas Plotuch, Second rang: Artur Correia, Victor Silva, Cédric Dupraz, Leonid Dura et Jean-Marc Revmond